ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE

ASP

COMPTE RENDU

—

CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 24 AVRIL 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE

Le Conseil Syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc de Maisons-Laffitte s'est réuni mercredi 24 avril 2024 à 20h30, dans la salle Raymond WAGREZ, au siège de l'association, sous la présidence de Monsieur François LEJEALLE, président.

PRÉSENTS :

Patricia BUTEL (syndic)
Frédéric CERTAIN (syndic)
Jean-Jacques CHIOZZI (vice-président)
Jean-Michel DEBRAT (syndic suppléant)
Frédéric DELMAS (syndic)
Jean-Luc GAYET (syndic)
Serge GODAERT (maire-adjoint)
Claude KOPELIANSKIS (maire-adjoint)
François LEJEALLE (président)
Pierre LIEBAERT (syndic)
Sabine MARNIQUET (syndic)
Natacha MONNET (syndic)
Nathalie PASSEDOUET (syndic)
Jean-Luc POTTIER (syndic)
Philippe TROUKENS (syndic)

REPRÉSENTÉS :

EXCUSÉS :

Sophie YOLDJOGLOU (syndic suppléant)

13, avenue Cuvier • 78600 Maisons-Laffitte • Téléphone : 01 39 62 01 50
Courriel : asp@parcmaisonslaffitte.org • : ASP Maisons-Laffitte • Internet : www.parcmaisonslaffitte.org

ASSOCIATION RÉGIE PAR L'ORDONNANCE DU 1ER JUILLET 2004 SUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES - ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, Monsieur François LEJEALLE déclare la séance ouverte à 20h35.

Approbation du projet de compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du mercredi 13 mars 2024

François LEJEALLE porte au vote le projet de compte rendu de la réunion du Conseil syndical du mercredi 13 mars 2024, tel qu'il a été transmis avec l'ordre du jour.

Le compte rendu du Conseil du mercredi 13 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

I. BUDGET-FINANCES - Pierre LIEBAERT

❖ Commission d'appel d'offres-travaux de restauration des caves du nord

Pierre LIEBART rappelle que la Commission d'Appels d'Offres (CAO) pour le marché de travaux de restauration des Caves du nord-tranche 2, se tiendra le lundi 29 avril. Les membres de la CAO ont reçu une convocation.

II. ADMINISTRATION GENERALE / SECURITE / JURIDIQUE - Frédéric CERTAIN

❖ Résultat des votes de l'Assemblée des propriétaires du 23 avril 2024

L'assemblée des propriétaires s'est tenue le mardi 23 avril 2024 dans la salle Montesquieu, à Maisons-Laffitte, sous la présidence de François LEJEALLE, président de I'ASP.

Le nombre de rôles émis était de 3 697 totalisant un nombre de 268 851 voix. Le quorum à atteindre était donc de 134 427 voix, ce qui fut le cas puisque 154 264 voix, représentant 838 rôles ont été comptabilisées.

De ces 154 264 voix nous avons, pour le vote, dû retirer :

- 1 297 voix, représentant 37 rôles, car « hors-délai » (article 9.3 des statuts)
- 74 042 voix ont été retirées voix à la Commune de Maisons-Laffitte, C.C.A.S et S.A.E.M et 11 978 voix ont été retirées à France Galop car au-delà des 10 000 voix autorisées par membre (article 10 des statuts)

13, avenue Cuvier • 78600 Maisons-Laffitte • Téléphone : 01 39 62 01 50
Courriel : asp@parcmaisonslaffitte.org • : ASP Maisons-Laffitte • Internet : www.parcmaisonslaffitte.org
ASSOCIATION RÉGIE PAR L'ORDONNANCE DU 1ER JUILLET 2004 SUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES - ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

Total des voix pour le vote : **68 244**

Une délibération était portée au vote hier soir, et les résultats sont comme suit :

- Vote pour l'approbation des rapports moral et financier

Voix exprimées	**64 283**	**94,19 %**
Ecart constaté de 168 voix entre dépouillement des bulletins et scan vote.		
Pour	62 971	**97,96 %**
Contre	1 274	**1,98 %**
Blanc	38	**0,06 %**

III. COMMUNICATION - Jean-Luc GAYET

❖ Fête de lancement de la collecte de dons pour la restauration des Caves du nord-Fondation du patrimoine

Les travaux de préparation de la fête pour la collecte ont commencé avec surtout le travail de Corinne et Sophie.

François LEJEALLE rappelle que la date a été discutée hier lors de l'assemblée des propriétaires avec la Maire. Il précise qu'elle a été choisie en fonction de la présence des mansonniens et des syndics vu que les élections européennes se tiendront le 9 juin.
On comprend que la police municipale sera beaucoup sollicitée puisqu'en plus des élections, la fête de la foi aura lieu le même jour avec plus de 700 personnes attendues dans le Parc à l'église Notre-Dame de la Croix.

L'ASP prendra ses responsabilités pour que la manifestation se déroule dans de bonnes conditions. Il est prévu de clore le site avec des barrières même si on n'est pas à l'abri d'un incident avec la problématique de Vigipirate « urgence attentat ».

Sauf nouvel élément, la date du 9 juin est maintenue.

IV. ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE - Philippe TROUKENS

❖ Devenir du chêne tombé avenue Lafayette

Philippe TROUKENS informe que des associés ont fait part de leur volonté de contribuer pour la sculpture de l'arbre tombé avenue Lafayette.

Par ailleurs, Les artistes soulèvent la question du levage. En effet, le tonnage de l'arbre est estimé à 16 tonnes.
Le camion de l'ASP pourrait peut-être servir pour cela, il serait utile de connaitre sa capacité.

13, avenue Cuvier • 78600 Maisons-Laffitte • Téléphone : 01 39 62 01 50
Courriel : asp@parcmaisonslaffitte.org • : ASP Maisons-Laffitte • Internet : www.parcmaisonslaffitte.org
ASSOCIATION RÉGIE PAR L'ORDONNANCE DU 1ER JUILLET 2004 SUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES - ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

François LEJEALLE suggère d'envisager une location pour cela.

Frédéric CERTAIN propose d'attendre de prendre connaissance des décisions du comité dédié et d'étudier ensuite la question des besoins dans un second temps.

Philippe TROUKENS précise qu'avec l'imputrescibilité du chêne, la sculpture pourrait perdurer 15 à 20 ans.

François LEJEALLE rappelle qu'il faudra trouver le bon compromis financier pour mener à bien ce projet.

V. HIPPISME - Jean-Jacques CHIOZZI

❖ Prix ASP

Du 2 mai au 5 mai, les carrières Molière accueilleront le concours Amateur/PRO.

Le Dimanche 5 mai, l'ASP prévoit de parrainer une course d'obstacle. L'occasion d'inaugurer le nouvel obstacle aux couleurs de l'ASP.

VI. URBANISME

RAS

VII. VOIRIE ET CIRCULATION - Jean-Luc POTTIER

❖ Visites sur site

La commission s'est rendue sur 3 sites :

- Cercle de la Gloire
- Avenue Arago
- Îlot Desaix

Des rencontres parfois contradictoires pour lesquelles il faut trouver des compromis entre différents acteurs et différentes circulations.

❖ Nouveau problème de voirie-circulation

13, avenue Cuvier • 78600 Maisons-Laffitte • Téléphone : 01 39 62 01 50
Courriel : asp@parcmaisonslaffitte.org • : ASP Maisons-Laffitte • Internet : www.parcmaisonslaffitte.org

ASSOCIATION RÉGIE PAR L'ORDONNANCE DU 1ER JUILLET 2004 SUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES - ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF

L'ASP a été contactée par des personnes qui se retrouvent parfois dans l'impossibilité d'entrer ou sortir de chez eux avec leurs véhicules en raison notamment de l'étroitesse des avenues liée au stationnement d'autres véhicules à proximité.

Une première tentative de solution a été faite en face du 20 avenue Lavoisier avec la réalisation d'un marquage jaune sur la chaussée afin d'interdire le stationnement.

La 2ème tentative a été faite au 8 avenue Labruyère.

C'est une solution peu onéreuse, facile à mettre en œuvre et qui ne nécessite pas trop de signalisation.

❖ Successeur responsable de la commission

Jean-Luc POTTIER souhaite que le conseil prévoie le prochain responsable de la commission voirie-circulation qui lui succèdera.

Les projets sont nombreux et importants avec notamment :

- Fast 5000
- Vélorue
- Plan de stationnement dans le Parc
- Îlot Desaix
- Projet de l'Ermitage

Il faudra mettre en place une structure plus dynamique pour la commission.

DIVERS

Prochaines réunions

- Conseil syndical : 26 juin 2024 à 20h30
- Bureau spécial Hippisme : 15 mai 2024 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le président

François LEJEALLE

13, avenue Cuvier • 78600 Maisons-Laffitte • Téléphone : 01 39 62 01 50
Courriel : asp@parcmaisonslaffitte.org • : ASP Maisons-Laffitte • Internet : www.parcmaisonslaffitte.org

ASSOCIATION RÉGIE PAR L'ORDONNANCE DU 1ER JUILLET 2004 SUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES – ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF